

FOX POINT SERVICE  
47 RUE PIERRE GAULTIER 36000  
CHATEAUROUX FRANCE  
TEL :02 54 22 82 51

chateauroux@foxpointservice.fr

**FACTURE**

DATE

NUMERO

23/02/2024

200019825

FACTURE

1/1

LAGNEAU KEVIN  
14 RUE DES GRIVES  
36320 VILLEDIEU SUR INDRE

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

MORGANE / LAGNEAUK4 / CHATEAUROUX /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
	WEBTOSHOP RM TO SHOP 72H  : 0000000000000000 N° Commande : 4602714060W48 N° COMMANDE :460271406000000 N° APPEL : 06.85.51.43.32  IMEI livré 355450534815426	0%	0,00 €			0,00 €	0,00 €
1	Film de protection plug and use ( )  Pour valider la garantie de votre protection d'écran, rendez-vous sur <a href="http://www.lookase.fr">www.lookase.fr</a> (à faire dans les 15 jours suivant l'achat) code distributeur à renseigner : 2733  Pour valider votre offre de remboursement, rendez-vous sur <a href="http://ODR.SFR.FR">ODR.SFR.FR</a> (à faire dans les 30 jours suivant l'achat)	20%	25,00 €	30,00 €		25,00 €	30,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :25,00 € 20 %	25,00 €
CB	30,00 €	23/02/2024		23/02/2024		
					Total Tva : 5,00 € 20 %	5,00€
					<b>Total TTC</b>	<b>30,00 €</b>

					<b>MONTANT A PAYER</b>	<b>30,00 €</b>
					<b>RESTE A PAYER TTC</b>	<b>0,00 €</b>

Nbr lignes 2 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.cXRS Logiciel 3GWIN B170  
30.0.323.0

23/02/2024 13:27:37

Cette facture tient compte d'une écoTVA de 0 €

Accessoires garantie 6 mois - tous nos mobiles sont garantie 24 mois, sauf Apple iPhone garantie 12 mois - Avoir valable 3 Mois - Espace Mediation du gouvernement:  
<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE, MERCI DE REpondre A L'ENQUETE WEB OU TELEPHONIQUE DANS LES PROCHAINS JOURS Pénalités réservées aux professionnels Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues. une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)